

**L'ÉTOILE DE PACHO - RÉSEAU D'ENTRAIDE POUR PARENT D'ENFANT
HANDICAPÉ**

ÉTATS FINANCIERS

31 OCTOBRE 2023

L'ÉTOILE DE PACHO - RÉSEAU D'ENTRAIDE POUR PARENT D'ENFANT HANDICAPÉ

ÉTATS FINANCIERS

31 OCTOBRE 2023

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Évolution des actifs nets	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 12
Renseignements complémentaires	13



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
L'ÉTOILE DE PACHO - RÉSEAU D'ENTRAIDE POUR PARENT D'ENFANT HANDICAPÉ

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme L'ÉTOILE DE PACHO - RÉSEAU D'ENTRAIDE POUR PARENT D'ENFANT HANDICAPÉ (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 octobre 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 octobre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'insuffisance des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 octobre 2023 et le 31 octobre 2022, de l'actif à court terme au 31 octobre 2023 et au 31 octobre 2022 et des actifs nets aux 31 octobre 2023 et 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Le bilan au 31 octobre 2022 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date n'ont pas été audités.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.



J. SAUVAGEAU HANLEY CPA INC.

Brossard
Le 22 janvier 2024

¹ Par Catherine Hanley, CPA auditrice

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

L'ÉTOILE DE PACHO - RÉSEAU D'ENTRAIDE POUR PARENT D'ENFANT HANDICAPÉ

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023

6

	2023	2022
PRODUITS		
Dons	334 358 \$	234 549 \$
Dons - Fondation Mirella & Lino Saputo	149 594	107 826
Dons en actions	23 401	5 482
Autres revenus	3 904	2 835
Cotisations des membres	2 130	2 630
Collectes de fonds	1 775	11 154
Dons - Fondation Lucie et André Chagnon	-	12 888
Variation nette de la juste valeur des actions de sociétés cotées en bourse	(553)	(3 187)
	514 609	374 177
SUBVENTIONS (annexe A)	344 346	223 954
	858 955	598 131
CHARGES (annexe B)	797 487	725 578
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	61 468 \$	(127 447) \$

L'ÉTOILE DE PACHO - RÉSEAU D'ENTRAIDE POUR PARENT D'ENFANT HANDICAPÉ**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS****EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023****7**

	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2023 Total	2022 Total
SOLDE AU DÉBUT	9 551 \$	(3 591) \$	5 960 \$	133 407 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(3 147)	64 615	61 468	(127 447)
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 878	(1 878)	-	-
SOLDE À LA FIN	8 282 \$	59 146 \$	67 428 \$	5 960 \$

L'ÉTOILE DE PACHO - RÉSEAU D'ENTRAIDE POUR PARENT D'ENFANT HANDICAPÉ

BILAN

31 OCTOBRE 2023

8

	2023	2022
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	317 641 \$	233 574 \$
Débiteurs (note 4)	23 282	12 722
Subventions à recevoir	3 905	5 039
Frais payés d'avance	8 792	8 532
	353 620	259 867
PLACEMENTS (note 5)	6 735	54
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	8 282	9 551
	368 637 \$	269 472 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	40 137 \$	60 522 \$
Apports reportés (note 8)	261 072	202 990
	301 209	263 512
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	8 282	9 551
NON AFFECTÉS	59 146	(3 591)
	67 428	5 960
	368 637 \$	269 472 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

L'ÉTOILE DE PACHO - RÉSEAU D'ENTRAIDE POUR PARENT D'ENFANT HANDICAPÉ**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023****9**

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	61 468 \$	(127 447) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissements	3 147	3 128
Variation nette de la juste valeur des actions de sociétés cotées en bourse	553	3 187
Dons en actions	(23 401)	(5 482)
	41 767	(126 614)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	28 011	60 270
	69 778	(66 344)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement de placements	16 167	15 393
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 878)	(4 506)
	14 289	10 887
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	84 067	(55 457)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	233 574	289 031
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	317 641 \$	233 574 \$

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour objectif d'offrir un service de jumelage entre les parents d'enfant handicapé et/ou gravement malade et une infirmière ou étudiante en soins infirmiers.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les actifs financiers de l'organisme évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Débiteurs	(10 560) \$	26 141 \$
Subventions à recevoir	1 134	(1 261)
Frais payés d'avance	(260)	824
Créditeurs	(20 385)	14 268
Apports reportés	58 082	20 298
	28 011 \$	60 270 \$

4. DÉBITEURS

	2023	2022
Taxes de vente	21 917 \$	11 372 \$
Dons à recevoir	1 365	1 350
	23 282 \$	12 722 \$

5. PLACEMENTS

	2023	2022
Actions de sociétés cotées en bourse, à la juste valeur	6 735 \$	54 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	18 665 \$	10 383 \$	8 282 \$	9 551 \$

7. CRÉDITEURS

	2023	2022
Salaires	23 911 \$	37 858 \$
Fournisseurs et frais courus	14 892	16 235
Sommes à remettre à l'État	1 334	6 429
	40 137 \$	60 522 \$

8. APPORTS REPORTÉS

Financement destiné à couvrir les charges du prochain exercice :

	2023	2022
Produits		
Fondation Mirella & Lino Saputo	132 071 \$	90 664 \$
Fondation - Mission inclusion	45 806	-
Centraide	29 116	50 000
Programme de soutien aux organismes communautaires	29 097	37 344
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	24 982	24 982
	261 072	202 990

Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

Solde d'ouverture	202 990	182 692
Moins : montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(202 990)	(182 692)
Plus : montants reçus pour l'exercice suivant	261 072	202 990
	261 072 \$	202 990 \$

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 60 192 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2024	22 572 \$
2025	22 572 \$
2026	15 048 \$

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

L'ÉTOILE DE PACHO - RÉSEAU D'ENTRAIDE POUR PARENT D'ENFANT HANDICAPÉ**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2023****13**

	2023	2022
ANNEXE A		
SUBVENTIONS		
Programme de soutien aux organismes communautaires	134 746 \$	118 643 \$
Centraide	95 884	56 978
Fondation du Grand Montréal	30 000	-
Solidarité de parents de personnes handicapées	29 260	-
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	24 982	23 177
Ville de Montréal	15 619	20 758
Mission inclusion	9 193	-
Autres	4 662	4 398
	344 346 \$	223 954 \$

ANNEXE B**CHARGES**

Salaires et charges sociales	611 150 \$	548 628 \$
Honoraires professionnels	58 579	59 240
Informatique	38 103	34 472
Loyer	19 133	17 413
Publicité et promotion	17 296	10 233
Licences, taxes et permis	12 550	11 461
Assurances	7 728	7 901
Déplacements	7 176	6 518
Honoraires d'organisation	6 745	10 895
Frais divers	3 378	1 972
Énergie	3 206	3 715
Amortissements	3 147	3 128
Télécommunications	2 915	3 332
Frais d'assemblées	2 601	3 243
Nourriture	1 755	2 115
Fournitures de bureau et papeterie	1 681	1 312
Entretien et réparations	344	-
	797 487 \$	725 578 \$